CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 12 octobre 2026 à 18 heures

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre

[74] **Secrétaire - -** Tranquilité publique et événements **-** 2737563 (R)

Sécurité Privée Dikkenek 20 ans.- Périmètre de sécurité.- Confirmation de l'ordonnance de Police du Bourgmestre.

Confirmer l'ordonnance de Police prise par le Bourgmestre en date du 06/10/2026 autorisant les activités de gardiennage du 10/10/2026 au 11/10/2026, à l'occasion de l'événement Dikkenek 20 ans dans le périmètre fermé sis place Poelaert, 1000 Bruxelles.

---

[75] **Secrétaire - -** Cellule Enquête d'Intégrité / Crime Organisé **-** 2735534 (R)

Convention de consortium (Consortium Agreement) relative au projet n° 101308492 «PRISM».

Convention "Consortium Agreement", complémentaire à la convention "Grant Agreement" adoptée par décision n° 34 du Conseil Communal du 08/06/2026, relative à la participation de la Ville au projet européen «PRISM» (Horizon Europe - projet n° 101308492).

---

[76] **Secrétaire -** Secrétariat central SEC **- -** 2732258 (R)

Régularisation de quatre acquisitions extraordinaires en 2025 et 2026 pour un montant total de 168,28 EUR.- Non application de l'article 60 du RGCC.

Autoriser la dépense d'un montant total de 168,28 EUR TVA comprise, relative aux quatre acquisitions extraordinaires réalisées en 2025 et 2026, ainsi que la régularisation de leur prise en charge au moyen de la caisse de débours.- Article 10401/74151 du budget extraordinaire de 2026.

---

[77] **Secrétaire -** Direction juridique **-** Tutelle administrative **-** 2737801 (R)

Groupement d'hôpitaux.- Hôpital Universitaire de Bruxelles (HUB).- Élargissement du groupement au CHU Saint-Pierre et aux Hôpitaux Iris Sud.- Pacte d'associés, statuts coordonnés de l'asbl et convention de groupement.

1) Prendre acte de la note explicative figurant en annexe 1, laquelle est réputée faire partie intégrante des motifs de la présente délibération, ainsi que de la demande d'avis et des avis des conseils médicaux figurant en annexes 7 à 10 et soumettre celle-ci au Conseil communal.- 2) Adopter sous condition suspensive de l'autorisation de l'opération par l'Autorité belge de la concurrence, le principe de la création du groupement hospitalier universitaire intégré «Les Hôpitaux Universitaires de Bruxelles», réunissant l'Hôpital Universitaire de Bruxelles, le CHU Saint-Pierre et les Hôpitaux Iris Sud ainsi que la trajectoire budgétaire pluriannuelle figurant en annexe 5, la revue indépendante de la trajectoire budgétaire réalisée par le collège des réviseurs figurant en annexe 6, et les orientations stratégiques figurant dans la version finale de la note au comité de pilotage figurant en annexe 11.- 3) Adopter sous la même condition suspensive de l'autorisation de l'opération par l'Autorité belge de la concurrence, la convention d'association du groupement hospitalier «Les Hôpitaux Universitaires de Bruxelles», dont le texte figure en annexe 2.- 4) Adopter, sous la même condition suspensive de l'autorisation de l'opération par l'Autorité belge de la concurrence, les statuts coordonnés de l'asbl «Les Hôpitaux Universitaires de Bruxelles», dont le texte est joint en annexe 3 (ces statuts coordonnés remplacent la dernière version des statuts coordonnés publiés au Moniteur belge).- 5) Adopter, sous la même condition suspensive de l'autorisation de l'opération par l'Autorité belge de la concurrence, le pacte entre les membres de l'asbl « Les Hôpitaux Universitaires de Bruxelles » et ses annexes, dont le texte et les annexes sont joints en annexe 4.- 6) Décider de ne poser aucun acte d'exécution et de suspendre la signature et le dépôt de l'acte constitutif de l'asbl «Les Hôpitaux Universitaires de Bruxelles», de la convention d'association du groupement hospitalier «Les Hôpitaux Universitaires de Bruxelles» et du pacte d'associés jusqu'à la levée de la condition suspensive visée aux articles 2, 3, 4 et 5 et soumettre celle-ci au Conseil communal.

Dossiers de Mme l'Echevine Frelinx

[78] **Culture, Jeunesse, Sport -** **-** Sports **-** 2736728 (R)

Sports.- Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl LiveFitLiveBetter.- Montant : 20.000,00 EUR.- Convention.

1) Subside d'investissement pour un montant de 20.000,00 EUR à l'asbl LiveFitLiveBetter pour l'achat de matériel (Tapis de lutte).- Article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026.- 2) Convention entre la Ville de Bruxelles et cette association fixant les modalités de liquidation du subside.

---

[79] **Culture, Jeunesse, Sport -** **-** Sports **-** 2737007 (R)

Sports.- Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Box Y'r Talent.- Montant : 20.000,00 EUR.- Convention.

1) Subside d'investissement pour un montant de 20.000,00 EUR à l'asbl Box Y'r Talent pour l'achat de matériel (ring gala + ring pliable).- Article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026.- 2) Convention entre la Ville de Bruxelles et cette association fixant les modalités de liquidation du subside.

---

[80] **Culture, Jeunesse, Sport -** **-** Sports **-** 2736562 (R)

Sports.- Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Royal Sport Nautique de Bruxelles.- Montant : 4.000,00 EUR.

Subside d'investissement pour un montant de 4.000,00 EUR à l'asbl Royal Sport Nautique de Bruxelles pour le remplacement d'un élément endommagé du ponton.- Article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026.

---

[81] **Patrimoine public -** **-** Direction administration **-** 2736502 (R)

Dossier n° OPP/2026/363.- Marché public de travaux ayant pour objet le remplacement des briques de verre sur la terrasse reliant les deux bâtiments à la suite d'un incendie.- Ecole Primaire des Eburons, rue des Eburons 46 à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 8.296,62 EUR TVA comprise.- Article 70008/72460 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 242519.- Projet d'investissement n° FH08-162-2009.- Emprunt : article 70003/96151.- Prendre pour information la décision n° 243 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[82] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2736295 (R)

OPP/2026/365.- Occupation du Brucity.- Convention entre la Ville de Bruxelles et l'Association de droit public Les Maisons de Quartier.

Convention relative à l'occupation d'une partie des locaux du centre administratif communal Brucity, situé rue des Halles, 4 à 1000 Bruxelles par l'Association de droit public Les Maisons de Quartier.

---

[83] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2736298 (R)

Dossier OPP/2026/365.- Occupation du Brucity.- Convention entre la Ville de Bruxelles et le CPAS de Bruxelles.

Convention relative à l'occupation du centre administratif communal Brucity, situé rue des Halles, 4 à 1000 Bruxelles par le CPAS de Bruxelles.

---

[84] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2732485 (R)

Dossier n° OPP/2026/334.- Marché public de travaux ayant pour objet le remplacement de pièces défectueuses sur les installations de gaz dans différents bâtiments de la Ville de Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 3.331,57 EUR TVA 6% et 21% comprises.- Articles 77110/72460, 10466/72460, 70008/72460 et 70008/72460 du budget extraordinaire de 2026.- Chantiers n°s 242159, 242157, 242161 et 242163.- Projets d'investissement n°s HF10-317-2009, CC06-18-2014 et FH08-162-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 230 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[85] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2737139 (R)

OPP/2026/346.- Liste des dépenses de moins de 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste n° 2 Atelier 10/2026.

Marchés de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.- Liste de divers bons de commande.- Dépense totale de 11.739,34 EUR TVA comprise.- Articles divers du budget extraordinaire de 2026.- Emprunts.- Prendre pour information la décision n° 61 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[86] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2733239 (R)

Dossier n° OPP/2026/262.- Marché public de services ayant pour objet l'étude complète de stabilité du complexe des Archives de la Ville de Bruxelles, rue des Tanneurs 53 à 73 - rue Vanderhaegen 10 à 22 à 1000 Bruxelles.- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2026/262.- Dépense de 169.400,00 EUR TVA comprise.- Consultation de 3 opérateurs économiques.- Article 77810/72260 du budget extraordinaire de 2026.- Projet d'investissement n° HF10-375-2009.- Emprunt : article 77803/96151.- Prendre pour information la décision n° 45 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234, paragraphe 3 de la nouvelle loi communale.

---

[87] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2735299 (R)

Dossier n° OPP/2026/356.- Marché public de travaux ayant pour objet le remplacement de la protection principale de la cabine HT à l'école fondamentale Emile Jacqmain (Véronèse), rue Véronèse 21 à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 14.706,44 EUR TVA 6% comprise.- Article 70008/72460 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 242171.- Projet d'investissement n° FH08-162-2009.- Emprunt : article 70003/96151.- Prendre pour information la décision n° 51 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[88] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2737024 (R)

Dossier n° OPP/2026/367.- Marché public de travaux ayant pour objet le dépannage urgent de l'ascenseur monte-charge AB9 du Brucity, rue des Halles 4 à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 2.832,61 EUR TVA comprise.- Article 10466/72460 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 242583.- Projet d'investissement n° CC06-18-2014.- Emprunt : article 10403/96151.- Prendre pour information la décision n° 60 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[89] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2737887 (R)

Établissements scolaires de la Ville de Bruxelles relevant de la compétence du CECP.- Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles.

Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles entre la Ville de Bruxelles et le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) pour les établissements scolaires identifiés à son article 1er.

---

[90] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2736229 (R)

Convention de partenariat du Fonds Social Européen FSE+ 2025-2026 et de ses annexes, dans le cadre du Projet TechnoBru-TechnoWal entre Le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens (CCGPE) et la Ville de Bruxelles.

Convention de partenariat du Fonds Social Européen FSE+ 2025-2026 et de ses annexes, dans le cadre du Projet TechnoBru-TechnoWal entre Le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens (CCGPE) et la Ville de Bruxelles.

---

[91] **Instruction publique -** Ressources humaines - Administratif FR - 2736237 (R)

Personnel non subventionné à charge du Département Instruction publique.- Règlement de travail.

1) Règlement de travail des membres du personnel non subventionné à charge du Département Instruction publique de la Ville de Bruxelles avec effet au 01/01/2027.- 2) Abroger les règlements de travail actuellement en vigueur visant les membres du personnel non subventionné à charge du Département Instruction publique, à compter du 01/01/2027.- 3) Maintenir en vigueur le Titre 4b (professeurs invités) du règlement de travail applicable aux membres du personnel de la Haute Ecole Francisco Ferrer et le Titre 2b (experts) du règlement de travail applicable aux membres du personnel des établissements d'enseignement de promotion sociale (enseignement pour adultes).

---

[92] **Instruction publique -** Logistique - Gestion immobilière - 2734453 (R)

Dossier n° ip-1.- Marché public de services ayant pour objet le calcul du débit de ventilation dans trois classes de l'École primaire Dachsbeck, rue de Rollebeek 22 à 1000 Bruxelles.- Projet d'investissement n° FH08-7-2021.- IrisNext : 2026/2112.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 1.633,50 EUR TVA comprise.- Article 70008/73360 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 242116.- Maintenance n° 242117.- Projet d'investissement n° FH08-7-2021.- Prendre pour information la décision n° 89 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Maes

[93] **Développement urbain -** Mobilité et Aménagements urbains - - 2737600 (R)

Convention de dépôt temporaire relative à l'exposition de l'œuvre Néoflexible (1985/2026) de TAPTA dans la Cour d'honneur de l'Abbaye de La Cambre.

Convention de dépôt temporaire relative à l'exposition de l'œuvre Néoflexible (1985/2026) de TAPTA dans la Cour d'honneur de l'Abbaye de La Cambre.

---

[94] **Développement urbain -** Mobilité et Aménagements urbains - - 2719615 (R)

Mission de coordination, de communication et de sensibilisation autour des quartiers et abords scolaires à sécuriser sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Procédure négociée directe avec publication préalable en application des articles 35, 6° et 41 de la loi du 17/06/2016.- cahier spécial des charges n° 0602/M001/2026.- Dépense de 252.285,00 EUR arrondie à 254.000,00 EUR TVA comprise.- Article 41006/74760 du budget extraordinaire de 2026.- Projet n° AM06-1- 2026.- Emprunt : article 41006/96151.

---

[95] **Développement urbain -** Mobilité et Aménagements urbains - - 2732422 (R)

Marché public de services ayant pour objet la réalisation de vidéos de mise en valeur de la collection des œuvres d'art contemporain dans l'espace public de la Ville de Bruxelles.

Marché public de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 9.661,85 EUR TVA comprise.- Article 93006/12306 du budget ordinaire de 2026.- Trésorerie.- Prendre pour information la décision n° 254 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234, paragraphe 3 de la nouvelle loi communale.

---

[96] **Développement urbain -** Mobilité et Aménagements urbains - - 2737746 (R)

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement de la rue des Six Jetons.- Principe.- Modification de la décision n° 112 du Conseil communal du 07/09/2026.

Modifier la décision n° 112 du Conseil du 07/09/2026 en modifiant les annexes clauses administratives FR et NL.

---

[97] **Développement urbain -** Mobilité et Aménagements urbains - - 2737110 (R)

Marché public de services ayant pour objet des études d'aménagements de voiries et d'espaces publics sur le territoire de la Ville de Bruxelles.- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 de la loi du 17/06/2016.(accord-cadre).- Cahier spécial des charges n° 0602/M007/2026.- Consultation de 3 opérateurs économiques.- Dépense estimée à 162.000,00 EUR (TVA comprise).- Article 42106/73160 du budget extraordinaire de 2026 à 2028, sous réserve de l'adoption des budgets 2027 et 2028 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle.- Projet d'investissement n° AP06-1-2019.- Emprunt : 42106/96151.- Prendre pour information la décision n° 255 du Collège du 08/10/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Buggenhout

[98] **Secrétaire -** Stratégie & Transformation digitale - - 2732182 (R)

Convention entre Vivaqua et la Ville de Bruxelles pour la mise à disposition de données cartographiques au bénéfice de la Ville de Bruxelles.

Convention entre Vivaqua et la Ville de Bruxelles pour la mise à disposition de données cartographiques au bénéfice de la Ville de Bruxelles.

---

[99] **Achats & Facilities -** - Achats - 2736578 (R)

Marché public de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marché public de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- N° du marché : 014204.- Estimation totale de 10.000,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2026.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 117 du Collège du 08/10/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

---

[100] **Achats & Facilities -** - Achats - 2737164 (R)

Marchés publics de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- N°s des marchés : 014320 et 014326.- Estimation totale de 19.100,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2026.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 121 du Collège du 08/10/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Ben Hamou

[101] **Régie foncière & Affaires économiques -** Opérations immobilières - - 2736951 (R)

Nouveau logiciel de gestion patrimoniale.- Conventions entre la Régie foncière et le CPAS.- Marché conjoint et prestation de service.

1) Convention ayant pour objet de définir les modalités de la collaboration entre la Régie foncière et le CPAS, ainsi que leurs droits et obligations respectifs, pour l'attribution de plusieurs marchés portant sur l'acquisition d'un logiciel métier spécifique.- 2) Convention de prestation de service ayant pour objet la désignation d'un chef de projet et business analyste.

---

[102] **Culture, Jeunesse, Sport -** Secrétariat central CJS - - 2736772 (R)

Tourisme- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 16.500,00 EUR.

Octroi des subsides spécifiques pour un montant total de 16.500,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :
* à l'article 56110 /33202 du budget ordinaire 2026 :
1)12.500,00 EUR à l'asbl Fabrique d'église des Saints Michel et Gudule pour l'événement GUDULA 26 ;
2)4.000,00 EUR à l'asbl Duel Productions-Hugues Navez pour l'événement Brussels International Guitar Festival 2026.

Dossiers de M. l'Echevin Ceulemans

[103] **Développement urbain -** Direction Planification stratégique et opérationnelle **-** Climat et Ville en transition **-** 2736963 (R)

Projet Urban Flow.- Accord de consortium.

Accord de consortium du projet Urban Flow.

Dossiers de M. l'Echevin Zian

[104] **Espaces publics et verts -** Secrétariat central EPV - - 2735405 (R)

Dossier n° EPV/2026/08/TP.- Marché public de services à bordereau de prix ayant pour but la réparation des barres luminaires LED (type baroleds) et la fourniture d'interfaces DMX pour assurer la maintenance des installations de mise en lumière des façades de la Grand Place pour une durée de 48 mois.- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, d) iii) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° EPV/2026/08/TP.- Dépense totale de 300.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Articles 42605/73260 et 42105/73560 et des budgets extraordinaires de 2026 à 2030 inclus (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et l'adoption des budgets 2027 à 2030 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Projet d'investissement n° BD05-3-2021 et nouveau projet à créer en dérogation du projet n° AEK05-5-2012.- Emprunt.

Motions

[105] **Secrétaire -** - Assemblées & Gouvernance **-** 2737894 (R)

Proposition de motion introduite par le groupe PTB*PVDA.

Proposition de motion relative à la situation des familles palestiniennes séparées et à la grève de la faim menée à l'église du Béguinage.

---

[106] **Secrétaire -** - Assemblées & Gouvernance **-** 2738616 (R)

Motion proposée par le Collège.

Projet de motion concernant la situation des familles palestiniennes séparées et la grève de la faim menée à l'église du Beguinage.

---

[107] **Secrétaire -** - Assemblées & Gouvernance **-** 2737907 (R)

Proposition de motion introduite par M. MAIMOUNI, Conseiller communal.

Proposition de motion concernant la création d'une parcelle multiconfessionnelle dans un cimetière de la Ville de Bruxelles.

---

[108] **Secrétaire -** - Assemblées & Gouvernance **-** 2738633 (R)

Motion proposée par le Collège.

Projet de motion concernant une parcelle multiconfessionnelle.

Questions

[109] **Secrétaire -** - Assemblées & Gouvernance **-** 2738505 (R)

Question de M. DIALLO C.S., Conseiller communal.

Question concernant les mesures pour mobiliser les maisons et appartements vides face à la crise du logement et au déséquilibre croissant entre l'offre et la demande.
